



Saint-Basile-
le-Grand

Ne laisse pas
ton accélérateur
partir en peur,
RALENTIS!



En partenariat avec la
Régie intermunicipale de police
Richelieu - Saint-Laurent



POLICE
RICHELIEU-SAINT-LAURENT

villesblg.ca/partagezlaroute

À CHAQUE ROUTE, SA VITESSE!

Les limites de vitesse sont mises en place pour protéger tous les usagers de la route, que vous vous déplaçiez à pied, à vélo ou en voiture.

LIMITES DE VITESSE EN VIGUEUR À SAINT-BASILE-LE-GRAND



Route collectrice (ex. : chemin Bella-Vista, montée des Trinitaires, rang des Vingt, etc.)

Artère principale (ex. : boulevard du Millénaire, montée Robert, rue Principale, etc.)



Rue locale
résidentielle



Zone scolaire

3 ASTUCES POUR RÉDUIRE VOTRE VITESSE DE CONDUITE



**ÉVITEZ LES
DISTRACTIONS**



**PRÉVOYEZ VOS
DÉPLACEMENTS**



**PRATIQUEZ
L'ÉCOCONDUITE**

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA RÉDUCTION DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE

Pour votre sécurité, nous multiplions les mesures d'atténuation de la circulation, dont :

- Avancées de trottoir
- Marquage au sol
- Radars pédagogiques
- Dos d'âne
- Balises flexibles et délinéateurs
- Signalisation verticale

Pour plus d'informations, consultez la politique de circulation au villesblg.ca/politiques.

ADOPTÉZ CES 5 BONNES PRATIQUES POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES!



CONDUISEZ REPOSÉ

La fatigue au volant compromet la concentration, le jugement, la mémoire et le temps de réaction accentuant ainsi les risques de collisions. Prendre la route reposé aidera à vous sentir alerte et dispos lors de vos déplacements.



PORTEZ TOUJOURS VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Le port de la ceinture de sécurité réduit de moitié le risque de décès ou de blessures graves sur la route. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière oblige les occupants d'un véhicule à porter la ceinture de sécurité, sauf lors d'une manœuvre de recul.



ADAPTEZ VOTRE CONDUITE À VOTRE ENVIRONNEMENT

Soyez conscient de ce qui se passe autour de vous et pensez à adapter votre vitesse selon les comportements des autres usagers, les conditions routières, la densité de la circulation, la signalisation, etc.



SIGNALEZ VOS INTENTIONS

Avant d'effectuer un changement de voie, un dépassement, un virage ou un arrêt, communiquez clairement vos intentions aux autres usagers (ex. : clignotant, code gestuel, sonnette de vélo, avertissement verbal).



SOYEZ COURTOIS ET RESPECTUEUX ENVERS LES AUTRES USAGERS

Afin de favoriser un partage de la route harmonieux et sécuritaire, les usagers doivent adopter des comportements coopératifs et responsables.

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ LE

villesblg.ca/partagezlaroute